

Date de la convocation : 21 août 2008

Présents :

ABDELAZIZ Karim, BILLOT Maryse, DI BENEDETTO Patrice, FILSJEAN Nicole, GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoit, JACOB Alexis, JUAREZ Emilio, LANTUEJOL Philippe, LEFEVRE Gérard, LEPEULE Gisèle, MARCEAU Muriel, MENETRIER Claude, PEYRARD Dominique, PRAOM Christian, RENAUDE Régis, SAILLARD Patrick, VIENNET Alain, VUILLEMIN Jean-Louis.

Excusées :

LIHOREAU GAMBA Véronique
BOBILLIER Christine

procuration JUAREZ Emilio
procuration VIENNET Alain

Absent :

FABREGUES Daniel

Benoit HUFSCMITT a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

En préambule, Mr le Maire informe que deux documents annexes sont ajoutés au dossier : nouvelle présentation de la décision modificative concernant le budget assainissement et liste des permis de construire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 28 MAI 2008

Le compte-rendu du 27 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION-SPORT ET JEUNESSE

1- Bilan du 13 juillet :

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire se sont très bien déroulés. La *Batterie Fanfare* de Saône est à remercier particulièrement. Afin de renouveler l'animation, un nouveau DJ sera cherché pour 2009.

2- Médiathèque :

En 2008, 282 familles se sont inscrites, représentant environ 850 lecteurs.

Le tarif d'adhésion annuelle familiale sera augmenté de 1 € en 2009 (passage de 12 € à 13 €).

Voté à l'unanimité.

Cette recette supplémentaire sera affectée en 2009 pour l'achat de livres. Accord du Conseil.

La convention qui lie la commune au *Conseil Général* pour la *Médiathèque Départementale* a été modifiée. Il a été décidé de supprimer la cotisation demandée aux communes (0,08 € / habitant, soit 218,24 € pour Saône en 2008). Le Conseil demande au Maire de signer cette convention.

3- Régie location salles :

Vu le nombre croissant de paiements en espèce, la perception demande que soit créée une régie de location des salles. Le Conseil désigne Mme Sabine BRENDEL comme titulaire et Mme Nicole FILSJEAN comme suppléante.

4- Manifestations en septembre :

6 septembre : Forum des Associations

6 septembre : Fête de l'Afrique

10 septembre : Vernissage de l'exposition Philippe TATRE

10 septembre : Cinéma à l'Espace du Marais

20 et 21 septembre : Théâtre, troupe du grand Chariot de Bouclans

26 septembre : Diaporama sur le fleurissement de Saône

28 septembre : Vide grenier

COMMISSION ADMINISTRATION

1- Décisions modificatives

DM 2, budget assainissement

FONCTIONNEMENT

Designation	depenses	recette
Total D023 virement à section d'investissement	-4 100.00 €	
D6718 : Autres charges excep.	4 100.00 €	
Total D67 : Charges exceptionnelles	4 100.00 €	
Total	0.00 €	0.00 €

INVESTISSEMENT

Designation	depenses	recette
D 203 : frais d'études	-10 000.00 €	
Total D20 : immobilisations incorporelles	-10 000.00 €	
D2111 : terrains nus	6 000.00 €	
Total D21 : Immobilisations corporelles	6 000.00 €	0.00 €
D2315 : Install, mat et outil tech	10 000.00 €	
Total D23 : immobilisations en cours	10 000.00 €	0.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		-4 100.00 €
Total R21 : Virement de la section de fonctionnement		-4 100.00 €
R 131 : subvention d'équipement		128 100.00 €
Total R13 : Subvention d'équipement		128 100.00 €
R1641 : Emprunt en euro		-118 000.00 €
Total R16 : Emprunt et dettes assimilées		-118 000.00 €
Total	6 000.00 €	6 000.00 €

Votées à l'unanimité

Budget principal,

FONCTIONNEMENT				
Designation	budgetisé	dépenses	recette	Après décision municipale
D60621 : Combustibles	32 000.00 €	10 000.00 €		42 000.00 €
60633: Frais de voirie	20 000.00 €	3 000.00 €		23 000.00 €
D60636 : vêtements de travail	500.00 €	200.00 €		700.00 €
D616 : Primes d'assurances	16 000.00 €	300.00 €		16 300.00 €
D6182 : Doc générale et technique	500.00 €	155.00 €		655.00 €
D6238 : Frais divers de publicité	250.00 €	450.00 €		700.00 €
D6251 : voyages et déplacements	0.00 €	50.00 €		50.00 €
D6257 : Réceptions	17 000.00 €	8 000.00 €		25 000.00 €
Total D 011 : Charges à Caractères général	371 940.00 €	22 155.00 €		394 095.00 €
D6455 ; Coitisations Assurance personnel	9 400.00 €	1 010.00 €		10 410.00 €
D64831 ; CPA Indemnités aux agents	3 800.00 €	3 000.00 €		6 800.00 €
D64832 : Fonds de compensation CPA	500.00 €	100.00 €		600.00 €
Total D012 Charges de personnel	445 000.00 €	4 110.00 €		449 110.00 €
D6531 ; Indemnités élus	53 000.00 €	12 000.00 €		65 000.00 €
D6533 ; Retraites élus	1 800.00 €	200.00 €		2 000.00 €
D6574: Subv. Fonc person droit privé	200 282.00 €	15 500.00 €		215 782.00 €
Total D65 : autres charges gestion courante	352 453.00 €	27 700.00 €		380 153.00 €
D6714 : Bourse et prix	500.00 €	200.00 €		700.00 €
D6718 : Autres charges excep.	0.00 €	600.00 €		600.00 €
Total D67 : Charges exceptionnelles	800.00 €	800.00 €		1 600.00 €
R 70321 : droit stationnement voie publique	1 000.00 €		1 000.00 €	2 000.00 €
Total R70 : Produits des services	21 906.00 €		1 000.00 €	22 906.00 €
R 7311 : contributions directes	734 091.00 €		370.00 €	734 461.00 €
R7381 : taxe add. Droit de mutation	30 000.00 €		24 000.00 €	54 000.00 €
Total R73 : Impots et taxes	1 035 440.00 €		24 370.00 €	1 059 810.00 €
R74121 : dot. Solidarité 1ère frac	22 000.00 €		1 800.00 €	23 800.00 €
R74834 : Etat/compens taxe fixe	7 300.00 €		9 000.00 €	16 300.00 €
Total R74 : Dotations et participations	419 935.00 €		10 800.00 €	430 735.00 €
Total		54 765.00 €	36 170.00 €	
INVESTISSEMENT				
Designation	budgetise	depenses	recette	Après decision mu
D2116 : Cimetières	4 300.00 €	850.00 €		5 150.00 €
D21312 : Batiments scolaires	395.00 €	5 500.00 €		5 895.00 €
D2152 : installations de voirie	4 759.05 €	500.00 €		5 259.05 €
D2183 : Matériel de bureau info	2 712.00 €	11 130.00 €		13 842.00 €
Total D21 : Immobilisations corporelles	269 271.19 €	17 980.00 €		287 251.19 €
D2312 : Immos en cours terrains	0.00 €	21 500.00 €		21 500.00 €
Total D23 : immobilisations en cours	1 003 238.60 €	21 500.00 €		1 024 738.60 €

Jean-Louis VUILLEMIN s'étonne de certains cas qui relèveraient d'un manque de prévoyance, il indique également que le supplément affecté aux réceptions (D6257) est excessif.

Les décisions sont votées à l'unanimité moins une abstention (Jean-Louis VUILLEMIN).

2- Location cabinet orthophoniste

Les locaux, situés rue de la Fontaine, sont une propriété communale louée à Mme Siegrist pour son activité professionnelle. Tous les conseillers s'accordent en ce que les locaux, vétustes et dangereux, doivent être impérativement remis en état.

Le bail arrivant à échéance (avril 2009), les conseillers se divisent sur la reconduction de ce bail :

- Oui, avec augmentation substantielle du loyer, car la locataire le demande et risque en cas de refus de quitter la commune, car les locaux seraient trop petits (40 m² et non 60m² annoncés) pour des activités associatives, car il y a risque d'indemnités d'éviction.
- Non, afin de fournir des locaux aux associations, car l'augmentation possible du loyer risque d'être insuffisante, car il n'y a pas de risque d'indemnités d'éviction et car le cas est exceptionnel parmi les professions libérales de la commune.

Le non renouvellement du bail est voté avec 12 voix pour - 6 contre (K Abdelaziz, E Juarez, G. Lefèvre, V Lihoreau Gamba, JL Vuillemin) et 3 abstentions (C Bobillier, M Goguel, R. Renaude).

Le maire s'engage à tout mettre en oeuvre pour aider le cabinet à se reloger sur la commune. Cette décision, qui permettra de faciliter des dénonciations ultérieures de bail de même nature, ne préjuge en rien cependant des décisions à venir.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

1- Ludothèque

Suite à l'évaluation positive des activités de la Ludothèque sur la commune et en raison de ce que le désengagement annoncé de la CAF sera moindre qu'annoncé (finalement 3000 € de subventions), il est nécessaire de budgétiser 1500 € supplémentaires (aux 6000 € déjà budgétisés) pour pérenniser l'activité jusqu'à la fin de l'année. Accepté à l'unanimité. Remarque : la question se reposera l'année prochaine.

2- Déménagement du relais Assistance maternelle au 1^{er} septembre

Le RAM déménageant dans les locaux de la nouvelle crèche, les salles qu'il occupait au rez-de-chaussée se libèrent. Elles seront utilisées par le périscolaire qui en a besoin, sans que cette affectation soit exclusive (mise à disposition possible à d'autres organismes hors horaires du périscolaire). Les aménagements à apporter sont minimes (tables et chaises), l'ensemble étant déjà adapté aux enfants. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

3- Informations projet école

Une nouvelle visite d'école a eu lieu (Beurre), les Parents d'Elèves ont été rencontrés, du personnel de l'AUDAB est à disposition pour aides et conseils. Une réunion du Comité de Pilotage se tiendra fin septembre.

COMMISSION PATRIMOINE

1 - Bilan des jobs d'été :

Sous le contrôle d'un employé municipal, 1 jeune chaque semaine, durant 8 semaines de juillet-août, a effectué les matins des activités d'intérêt communal (restauration de tables d'écoles et désherbage des cours des écoles), moyennant la distribution de bons d'achats. Le résultat est jugé très positif par tous.

2 - Information fleurissement 2008 :

Les employés sont vivement félicités pour leur action cette année. La commune est proposée pour une deuxième fleur. Le concours communal des meilleurs fleurissements des particuliers est en cours, les résultats seront donnés lors du diaporama de présentation du 26 septembre.

COMMISSION URBANISME

1 - Etat des demandes d'urbanisme :

DEPOT PC	NOM	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
02553208C0011	VUILLEMIN Stéphane	4 rue des Tilleuls	Extension maison existante
02553208C0012	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Extension habitation – construction garage
02553208C0013	BAZIN Olivier	4 ter rue du Cheneau Blond	Véranda
02553208C0014	GROSHENRY Thomas	La Grange Fauconnière	Aménagement et extension d'un logement dans un bâtiment existant

	NOM	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
--	-----	------------------	--------------------	----------

02553208C0005	INODIP SA	2 rue Gustave Courbet	Extension bâtiment industriel	Accordé
02553208C0008	ROY Jean	6 rue de la Paix	Bûcher	Accordé
02553208C0009	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Extension – Construction garage	Refusé
02553208C0010	PAGOT-CAPUT SA	Rue du Cheneau Blond	Réaménagement – Extension bâtiment existant	Accordé

DEPOTS PC MODIF	NOM	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
02553208C0035(2)	BELIARD/MONNIN	13 rue des Pommiers	Changement fenêtre en porte de service

DEPOTS DP	NOM	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
02553208C0052	Syndicat Mixte Aéroport de Besançon La Vèze	Rue de l'Aéroport	Garage destiné à véhicule pompier
02553208C0053	AMIOTTE Jacques	28 rue du Hameau	Vélux
02553208C0055	SCI OMR	15 rue de l'Industrie	Ravalement
02553208C0056	PARRIAUX Jérôme	4 allée Louis Jahier	Abri de jardin
02553208C0059	PIROUTET Yvette	11 rue de la Fontaine	Création terrain à bâtir
02553208C0060	ABDELAZIZ Karim	27 rue de la Corvée	Clôture
02553208C0061	C.A.G.B.	« Le Seu »	Aire d'accueil gens du voyage
02553208C0062	CUCHE Jérôme	18 rue de la Croix de Mission	Garage tôle
02553208C0063	PETITJEAN Marcel	7 rue du Château	Clôture
02553208C0064	CALVAT Marc	17 rue de la Mairie	Ravalement 3 façades
02553208C0065	GUILLAMO Daniel	5 rue du Bouleau	Abri à bois

DECISIONS DP	NOM	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
02553208C0004	REDOUTEY Robert	5 rue des Grands Vergers	Ravalement façade N-Est	Tacite
02553208C0036	LOEUILLET Isabelle	1 Grande Rue	Réfections bâtiment	Tacite
02553208C0037	BOIS Emmanuel	65 rue des Frères Maire	Rénovation balcon	Tacite
02553208C0038	BESSON Cédric	9 rue de Chardonnet	12 panneaux photovoltaïques	Tacite
02553208C0039	LAMBHEY David	11 rue des Pommiers	Murette	Non instruit
02553208C0040	BATILDE Fabienne	3 rue de la Poste	Réfection bardage	Tacite
02553208C0041	BONJOUR Jean-Pierre	10 rue du Clousey	Réfection clôture	Non instruit
02553208C0042	RICHARD/MAINIER	18 rue des Pommiers	Grillage	Non instruit
02553208C0043	BALIKO Edouard	9 rue des Campenottes	Réfection toiture	Tacite
02553208C0044	BURGEOD Jean-Paul	1 rue Roumotte	Couvertine sur muret existant-clôture	Non instruit
02553208C0045	DELORME Christian	2 rue des Perrières	Abri	Accordé
02553208C0047	CUCHE Jérôme	18 rue de la Croix de Mission	Garage tôle	Refusé
02553208C0049	BONNEFOY Jean-Claude	Rue des Perrières	Clôture + 2 portails	Accordé
02553208C0051	CONTOZ Guy	La Messarde	Accès terrain	Refusé
02553208C0054	BAUDET Claude	2 rue des Tilleuls	Abri jardin en bois	Accordé
02553208C0057	FLORIN Christophe	17 rue de la Fontaine	Elargissement porte d'entrée – Transform. fenêtre en baie vitrée – Pose 3 velux	Accordé
02553208C0058	SCI OMR	15 rue de l'Industrie	Pose 3 portes de garage – Suppression mezzanine – Remplacement grillage	Accordé

CU DEPOT	NOM	Désignation terrain	OBJET DE LA DEMANDE
02553208C0026	SCP BOCQUILLON JOUBERT	12 rue des Tilleuls	Simple information
02553208C0027	Me Patrice HUMBERT	16 rue des Frères Maire	Simple information
02553208C0028	SCP MEYER-SCHMITT	2 route de Gennes	Simple information
02553208C0029	Me ZEDET	4 rue des Genévriers	Simple information

02553208C0030	SCP RACLE et COLIN	3 rue Charles Bonnefoy	Simple information
02553208C0031	Me PHILIPPE	15 rue de l'Industrie	Simple information
02553208C0032	Me ZEDET	3 rue de la Poste	Simple information
02553208C0033	SCP MEYER-SCHMITT	17 rue de la Fontaine	Simple information
02553208C0034	SCP PASQUIER BOICHARD VIENNET	10 rue de la Corvée	Simple information
02553208C0035	Maître MARCONOT	12 rue des Trois Pastels	Simple information
02553208C0036	Maître ZEDET	2 route de Gennes	Simple information
02553208C0037	SCP BOCQUILLON JOUBERT	« Aux Broses »	Simple information
02553208C0038	SCP BOCQUILLON JOUBERT	« Haut du Perrier »	Simple information
02553208C0039	Me ZEDET	11 rue de la Fontaine	Simple information
02553208C0040	Me MARCONOT	1 impasse du Chateau	Simple information
02553208C0041	Me ZEDET	9 rue du Bouleau	Simple information
02553208C0042	SCP DARMON et AMBLARD	24 rue du Pied de Roche	Simple information
02553208C0043	SCP BOCQUILLON et JOUBERT	24 rue des Pommiers	Simple information

2 - Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable :

La qualité est excellente, le prix (1,70 € / m³ pour 120 m³ de consommation annuelle) a subi une augmentation, raisonnable, de 1,62%.

COMMISSION COMMERCE-ENVIRONNEMENT

1 - Affouage, forêt

Coupe de bois et affouage 08-09 : coupes sur les parcelles 32, 38, 39 et 47. Estimation de la valeur de l'affouage (bois de chauffe) environ 6 600 €, pour 1800 stères estimés. Vente des bois sur ces parcelles le 18 septembre (648 m³ x 60€/m³). Réunion de préparation de l'affouage le 19 septembre matin entre ONF et garants, et le soir en réunion de commission. Appel à candidatures début novembre.

Stage de préparation au bûcheronnage prévu sur un jour en octobre, inscriptions gratuites dans la limite des places disponibles.

Réunion entre ONF et *Syndicat de l'aérodrome* pour la question d'abattage des arbres. Prise en compte des contraintes liées au marais et de la mission de l'ONF, problème non réglé de l'accès aux parcelles de Saône.

2 - Aire des gens du voyage

Valeur des travaux engagés 65 000 HT, la CAGB tiendra son engagement de rembourser la totalité. De plus, il y aura paiement du foncier (environ 5 000€).

Une difficulté reste à régler : une partie du projet empiète sur la parcelle 869 (8m / 14m environ) et relève de la zone boisée protégée (parcelle 16 de l'ONF) quoique la totalité du projet soit bien positionnée sur la plate forme en zone dénudée. Si la CAGB ne peut modifier son projet afin de ne pas empiéter sur cette parcelle, le Conseil donne son accord de principe à ce que la partie de parcelle incriminée soit déqualifiée (pas d'objection de l'ONF, la compensation de surface doit seulement être ajoutée aux compensations déjà dues).

Hors considération de ce problème, le chantier à charge de la commune peut être terminé en décembre, la CAGB prévoit le même calendrier.

3 - Stationnement des gens du voyage

Entre le 6 et le 13 juillet, une grosse centaine de caravanes, attendues à Thise, a envahi le complexe sportif. Le Maire tient à signaler que tout s'est passé pour le mieux sans aucun frais pour la commune, le paiement des stationnements (1 376 €) étant une recette nette, aucun frais n'est à la charge de la commune hors des dépenses électriques qui ont été réglées au double de leur prix réel. Il tient aussi à remercier tous ceux qui l'ont assisté durant cet événement : élus, agents communaux, personnels de la CAGB, centre de secours, gendarmerie...

4 - Zone de déblais pour l'entreprise Climent (suite)

Un arrêté de 2007 classe en catégorie 3, toute zone de dépôt. Ce qui conduit à diverses contraintes (demande d'autorisation, clôture...). L'entreprise Climent a été mise au courant de ces contraintes.

Par ailleurs, la réhabilitation du site par le Sybert étant imminente, la commune a dû se prononcer d'urgence sur la nature de la réhabilitation de cette partie de la plate-forme (rien si aire de stockage, terre et arbustes sinon). Devant l'incertitude envers l'installation Climent (dont risque de refus en préfecture), la commune demande la végétalisation. La transformation ultérieure en aire de stockage reste possible.

5 - Marais

Les phases 1 et 1bis du plan de gestion et du schéma de valorisation ont été présentées à la commission consultative du *Syndicat du Marais* début juillet. Les remarques et critiques ont porté surtout sur le schéma de valorisation totalement centré sur les chemins et l'accès aux handicapés, et peu inventif. La validation administrative par le conseil syndical a été repoussée en septembre faute de quorum (à 1 près, et un élu de Saône absent, suppléant non averti). Il est rappelé à ce propos que les titulaires de délégations doivent impérativement prévenir leur suppléant en cas d'indisponibilité.

Une réunion publique pour présenter les résultats obtenus et recueillir les avis aura lieu le 19 novembre à l'Espace du Marais.

Deux courriers reçus :

- Sur la maîtrise des chemins dans le marais, accord entre CAGB et *Syndicat du Marais*, le *Syndicat du Marais* garde la maîtrise.
- Sur les risques d'extension de l'aérodrome par J.L. Fousseret, maire de Besançon et président du *Syndicat de l'Aérodrome* : volonté de maintenir « l'activité aéroportuaire », les travaux pressentis ne sont que des travaux de sécurité.

6 - Passeport biométrique

L'installation d'une station est proposée à la mairie de Saône. Deux difficultés se posent : atteinte sérieuse à un commerce de Saône, disponibilité de la mairie en moyens. A voir au prochain conseil.

7 - Demande d'autorisation de vente de hamburgers sur le parking Aldi.

Par M. et Mme Beuve Eric, réponse favorable sous réserve qu'il s'agit bien d'un commerce ambulancier, le support de vente quittant le parking tous les soirs.

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 1er octobre 2008, à 20h00.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,

Alain VIENNET

Le Rapporteur,

Benoit HUFSCMITT